

Recommandé

Grand Conseil
A l'attention de tous les Députés
Rue de la Poste 1
1701 Fribourg

Recommandé

Conseil d'État
A l'attention de tous les membres
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Facture en dommage et intérêts – Crime judiciaire Jean-Daniel MÉRINAT
Responsabilité civile de l'État et de ses membres <https://swisscorruption.info/merinat>

Madame, Monsieur,

Le crime judiciaire à mon encontre est détaillé avec pièces à l'appui, sur le Site Internet précité. Il met en évidence la complicité des Procureurs et des membres du Tribunal Cantonal – pour lesquels vous assumez la responsabilité – dans le préjudice que je subis.

Les faits démontrent qu'il s'agit en l'occurrence davantage d'un crime organisé en bande, plutôt que d'un simple crime judiciaire, puisque la collusion entre mon avocat, le Ministère public, le Tribunal Cantonal, voire la partie adverse, a été nécessaire pour parvenir à la dernière Ordonnance de classement du 19 janvier 2022.

J'ai visité le Site Internet cité plus haut et j'ai la conviction aujourd'hui que les pratiques criminelles de vos Institutions judiciaires relèvent d'actions systématiques récurrentes et que le Pouvoir politique n'y est pas étranger. C'est la raison pour laquelle tous les Élus à tous les niveaux, tous les Magistrats et tous les Hauts Fonctionnaires doivent être individuellement et solidairement responsables de cette responsabilité civile. Il en va de même de la responsabilité de Me Sébastien DORTHE, au-delà de sa fonction de Député, mais au titre d'Avocat.

Vous ne pouvez pas continuer à fermer les yeux sur les crimes commis au sein du pouvoir judiciaire et rester impunis, alors que vous évoluez au sein de Partis politiques qui élisent les juges, que ces mêmes Juges ou autres Magistrats sont tenus de redistribuer une partie de leur salaire aux Partis qui les font élire et vous distancer ensuite de toute responsabilité. Vous êtes directement responsables. Je vous informe si nécessaire, que **vos magistrats qui ont cautionné ce crime, ont au surplus alloué quelque CHF 4'200.- d'indemnités à l'accusé...**

J'aimerais préciser que tout ce processus criminel a eu de graves conséquences sur ma santé et celle de ma femme qui suite, à la pression due à vos crimes, à fait un AVC et ne peut plus travailler et subit un lourd handicap dans sa vie de tous les jours.

▪ Escroqueries sur la LAMBORGHINI Gallardo	CHF	15'000.00
▪ Frais d'avocat et frais de Tribunaux	CHF	8'000.00
▪ Dommage et intérêts	CHF	10'000.00
▪ Préjudices santé Jean-Daniel et Anna MÉRINAT	CHF	50'000.00
▪ Tort moral	CHF	50'000.00
Total	CHF	133'000.00

Montant payable au 31 mai 2022. Une pénalité de CHF 500.00 /Jour sera au surplus facturée à partir du 1^{er} juin 2022, en cas de retard dans le règlement de cette facture. Il vous appartiendra de juger de la responsabilité que vous devrez récupérer sur l'accusé.

Jean-Daniel Mérinat